

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2736 4 octobre 2014

SOMMAIRE

Allied Investment Luxembourg SPF S.A.	Geri Management S.A
	Gevrey Investissement S.à r.l 131287
ArcelorMittal Wire Drawing Asia131309	G-Gesellschaft, SPF
Cidron 1748 S.à r.l	Global Terminal Limited S.à r.l131287
Dana Global Luxembourg S.à r.l 131308	Glooscap SA
F100 Investment A.G	Goldman Sachs Investment Partners Hol-
Fall Co 1 S.à r.l	dings (Lux) Offshore S.à r.l131288
Ferrosan Medical Devices Holding S.à r.l.	Goldman Sachs Private Equity Holdings
	Luxembourg S.à r.l
Financière 4 Mas131282	Goreway Luxembourg Holdings S.à r.l 131285
Finasa Société Financière	Goulds Investments S.A
Finsai International S.A	GPelect S.à r.l
Firstfloor sa	GPelect S.à r.l
Fitness World	GPelect S.à r.l
Food Consulting TM s. à r.l	Grand-Ducal Trading S.à r.l
Food Service Group S.A	Greenfield International S.A
Fortes Fortuna S.A	Greensboro
Frmau S.à r.l	Guardian Europe S.à r.l131285
Futuris Invest S.A	H.I.G. Luxembourg Holdings 38 S.à r.l 131290
FW Europe Financial Holdings S.à r.l 131288	JIH Luxembourg S.A131296
FW Holdings S.à r.l	Kwasa Europe S.à r.l
Gabien Holding S.A	Lehman Brothers European Mezzanine
Gabien Holding S.A	LB, S.à r.l
Gabien Holding S.A	Master 6
Garage de l'Est S.A	Mathis Prost C & P S.A
GCI Partners S.à r.l	MLS Luxembourg S.à r.l
Gecos Finance S.A	Porto S.A
Gecos Finance S.A	San Marco Venezia s.à r.l
Geminus Bis S.A	Stallion Management S.A131291
Générale Continentale Investissements	V2 Investment S.à r.l
Magen Luxembourg S.à r.l131285	Washington Investment Luxembourg S.à
Générale Continentale Investissements	r.l
Participations Luxembourg S.à r.l 131286	WWK Investment S.A131287
Générale Sols S.à r.l131290	
Genossenschaft Gewerkschaftsheim Rü-	
melingen	



Lehman Brothers European Mezzanine LB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du ${\sf X}$ Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 100.708.

EXTRAIT

Il a informé, que

la nouvelle adresse professionnelle de Monsieur Jean Lemaire est la suivante:

12A, rue Randlingen

L-8366 Hagen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014118296/14.

(140135469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Financière 4 Mas, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 182.808.

Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration

Madame Nadia UWIMANA, employée privée née le 15 août 1980 à Nyarugenge-Kigali (Rwanda) et résidant professionnellement au 412F route d'Esch L-2086 Luxembourg est cooptée en tant qu'administrateur de catégorie B, en remplacement de Mademoiselle Carole DALLA VALERIA.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 2018.

Le 27 juin 2014.

Référence de publication: 2014118319/13.

(140136231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Finasa Société Financière, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 46.440.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2014118323/10.

(140135751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

MLS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 66.566,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 127.213.

Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte des décisions des associés de la Société en date du 25 juillet 2014, qui ont acceptées:

- la démission de Mme Boughaba Habiba de son poste de gérant de la Société avec effet au 28 avril 2014;
- la nomination de Madame Miranda Lansdowne, née le 3 octobre 1974 à Rugby, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 25 juillet 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2014118617/17.

(140136342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



Fall Co 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37C, Avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 176.615.

La Société a été constituée à Luxembourg suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1387 du 12 juin 2013.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fall Co 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014118298/14.

(140135565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Ferrosan Medical Devices Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 3.693.240,00.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 158.675.

Les comptes annuels pour l'année 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014118300/12.

(140136613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Finsai International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 1, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 84.679.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118325/9.

(140135892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Firstfloor sa, Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 116.013.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118327/9.

(140136348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Food Consulting TM s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, 3, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 166.960.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014118328/10.

(140136003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Signature.



Food Service Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 80.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2014118329/10.

(140137013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Fortes Fortuna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 170.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118330/9.

(140135893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Frmau S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 177.861.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118334/9.

(140136739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Futuris Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 18-20, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 122.482.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Joao Luis Da Fonseca Ferreira / Richard Maurice Dixon

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014118335/12.

(140136141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Goldman Sachs Private Equity Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 142.376.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 octobre 2008, acte publié au Mémorial C no 2669

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Goldman Sachs Private Equity Holdings Luxembourg S.à r.l.

Dominique Le Gal

Gérant

Référence de publication: 2014118354/14.

(140136144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



Goreway Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 113.425.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118355/10.

(140137024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

FW Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 111.025.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118337/10.

(140136455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

F100 Investment A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 158.721.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014118338/12.

(140136444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Générale Continentale Investissements Magen Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.416.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118339/9.

(140136226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Guardian Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.428.327,16.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 23.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, le rapport de gestion, ainsi que le rapport du réviseur d'entreprises agréé, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pour Guardian Europe S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014118360/13.

(140136984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118340/10.

(140136480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

G-Gesellschaft, SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 158.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118341/9.

(140136155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

V2 Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.764.

Les comptes consolidés audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Gaëlle Attardo-Kontzler

Mandataire

Référence de publication: 2014119038/13.

(140136646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Geminus Bis S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 111.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118347/9.

(140135561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Greensboro, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 174.821.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014118357/11.

(140136068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



WWK Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 81.270.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2013 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2013 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Juli 2014.

Für WWK Investment S.A.

Ein Beauftragter

Référence de publication: 2014119064/13.

(140136795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Gevrey Investissement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 168.512.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118349/9.

(140136866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Global Terminal Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 174.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014118351/10.

(140136037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Gecos Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place de Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 140.617.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 9 juin 2014 au siège social de la société

Contrôle des comptes

L'assemblée

prend acte de la démission du commissaire aux comptes sortant, Alter Audit S.à r.l., suivant lettre de démission datée du 6 mai 2014, et accepte cette démission avec effet immédiat,

et

décide de nommer en son remplacement: A3T S.A., ayant son siège social au 44 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, RCS Luxembourg B158687, à la fonction de commissaire aux comptes, en charge du contrôle des comptes annuels au 31.12.2013 et dont le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant lesdits comptes annuels au 31.12.2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014118367/20.

(140137008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



FW Europe Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118336/10.

(140136464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Geri Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4710 Pétange, 56, rue d'Athus.

R.C.S. Luxembourg B 38.717.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2014118371/10.

(140135997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Garage de l'Est S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 30.698.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118364/9.

(140136349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Goulds Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 125.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2014118386/10.

(140135716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Goldman Sachs Investment Partners Holdings (Lux) Offshore S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.145.816,95.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.963.

Constituée par devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 2007, acte publié au Mémorial C no 254

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Goldman Sachs Investment Partners Holdings (Lux)

Offshore S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2014118353/15.

(140136123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



Gabien Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 79.799.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2014118361/12.

(140136139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Gabien Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 79.799.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2014118362/12.

(140136151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Gabien Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R.C.S. Luxembourg B 79.799.

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2014118363/12.

(140136154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Glooscap SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 65.183.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 2 juillet 2014 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2016:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014118382/18.

(140136417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



GCI Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118365/9.

(140136479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Générale Sols S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 33, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 55.752.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014118369/9.

(140135900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Gecos Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place de Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 140.617.

Le bilan, compte pertes et profits et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2014.

Pour la Société

Référence de publication: 2014118368/12.

(140137035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Genossenschaft Gewerkschaftsheim Rümelingen, Société Coopérative.

Siège social: L-3721 Rumelange, 157, rue d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 151.081.

Le bilan, le compte des profits et pertes et le rapport de révision au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 29 juillet 2014.

Pour GENOSSENSCHAFT GEWERKSCHAFTSHEIM RUMELINGEN

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2014118370/13.

(140136647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

H.I.G. Luxembourg Holdings 38 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 181.078.

Les comptes annuels pour la période du 10 octobre 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118404/11.

(140136060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



GPelect S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 62A, Chemin Rouge.

R.C.S. Luxembourg B 147.554.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juillet 2014.

GPelect S.A.R.L. L-4480 BELVAUX

Référence de publication: 2014118387/12.

(140135937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

GPelect S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 62A, Chemin Rouge.

R.C.S. Luxembourg B 147.554.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juillet 2014.

GPelect S.A.R.L.

L-4480 BELVAUX

Référence de publication: 2014118388/12.

(140135948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

GPelect S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4480 Belvaux, 62A, Chemin Rouge.

R.C.S. Luxembourg B 147.554.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juillet 2014.

GPelect S.A.R.L.

L-4480 BELVAUX

Référence de publication: 2014118389/12.

(140135971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Stallion Management S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.493.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 juillet 2014

Est nommé administrateur unique, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2016:

- Madame Anne LHOTE, directeur administratif et financier, demeurant à 443, rue de Fontenelle, F-54710 Ludres, France,

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2016:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 21 juillet 2014.

Référence de publication: 2014118903/17.

(140136355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.



Washington Investment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 157.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014119041/10.

(140137062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Allied Investment Luxembourg SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 180.182.

Il résulte des résolutions du 02 juin 2014 de l'actionnaire unique de la Société:

- que le commissaire aux comptes Nathalie Crahay démissionne et la société SADOR Luxembourg S.A. (RCSL 130 745) sise 15 rue Jean-Pierre Sauvage L-2514 Luxembourg est nommée commissaire aux comptes.
- que l'administrateur unique Monsieur Pierre-Yves Magerotte demeurant professionnellement 12 rue Jean Engling L-1466 Luxembourg est remplacé par Madame Nathalie Crahay, demeurant 14 rue Wurth Paquet L-2737 Luxembourg jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2020.
 - que le siège de la Société est transféré au 14 rue Wurth Paquet L-2737 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014122097/17.

(140140750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

Master 6, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.382.800,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 162.797.

In the year two thousand and fourteen, the twenty-ninth day of the month of July, Before us Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR, an investment company in risk capital (société d'investissement en capital à risque) in the form of a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office at 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 161 613, represented by its managing general partner, Alpha Private Equity Fund 6 Management Company, a private limited company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 8, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 161 408;

in its capacity as sole shareholder of Master 6, a private limited company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 8, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 162 797, incorporated on 12 July 2011 pursuant to a deed of Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Rambrouch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 13 October 2011, number 2470 (the Company), the articles of association were amended several times and were lastly amended pursuant to a deed of Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, dated 27 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 17 September 2013, number 2286.

here represented by Sébastien WIANDER, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney dated 28 July 2014.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to enact the following:



- I. Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR is the sole shareholder of the Company (the Sole Shareholder) and represents the entire share capital of the Company;
- II. the Company's share capital is presently set at one million six hundred ninety-one thousand and five hundred euro (EUR 1,691,500.-), represented by one million six hundred ninety-one thousand and five hundred (1,691,500) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each;
 - III. the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of six hundred ninety-one thousand and three hundred euro (EUR 691,300.-) in order to bring it from its present amount of one million six hundred ninety-one thousand and five hundred euro (EUR 1,691,500.-) to two million three hundred eighty-two thousand and eight hundred euro (EUR 2,382,800.-) by the issuance of six hundred ninety-one thousand and three hundred (691,300) shares, in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights as the already existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder declares to subscribe to the six hundred ninety-one thousand and three hundred (691,300) newly issued shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) each and to fully pay up the shares by way of a contribution in cash in an aggregate amount of sixty-nine million one hundred thirty thousand euro (EUR 69,130,000.-).

The surplus between the amount contributed and the nominal value of the newly issued shares being sixty-eight million four hundred thirty-eight thousand seven hundred euro (EUR 68,438,700.-) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The sixty-nine million one hundred thirty thousand euro (EUR 69,130,000.-) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Second resolution

The Sole Shareholder notes that, as a consequence of the preceding resolution, article 5.1 of the articles of association of the Company is restated and shall henceforth be worded as follows:

"The share capital is set at two million three hundred eighty-two thousand and eight hundred euro (EUR 2,382,800.-), represented by two million three hundred eighty-two thousand and eight hundred (2,382,800) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up."

Estimated costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately six thousand seven hundred euro (EUR 6,700.-).

Declaration

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the person appearing, said person appearing, signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuvième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR, une société d'investissement en capital risque sous la forme d'une société en commandite par actions constituée et régie par les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161 613, représentée par son associé-gérant-commandité, Alpha Private Equity Fund 6 Management Company, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161 408;

En sa capacité d'associé unique de Master 6, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 8, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162 797, Grand-Duché du Luxembourg (la Société), constituée suivant acte reçu par Edouard DELOSCH, notaire, résidant à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg en date du 12 juillet 2011, publié le 13 octobre 2011 au



Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2470, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois conformément à l'acte dressé par Maître Edouard DELOSCH, notaire résidant à Diekirch, Grandduché de Luxembourg, en date du 27 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2286 du 17 septembre 2013.

ici représentée par Sébastien WIANDER, employé privé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 juillet 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par les mandataires de la partie comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'énoncé précédemment, a requis le notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

I. Alpha Private Equity Fund 6 (SCA) SICAR est l'associé unique de la Société (l'Associé Unique) et représente l'intégralité du capital social de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à un million six cent quatre-vingt onze mille cinq cent euros (EUR 1.691.500,-), représenté par un million six cent quatre-vingt onze mille cinq cent (1.691.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune;

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent quatre vingt onze mille trois cent euros (EUR 691.300,-) afin de le porter de sa valeur actuelle de un million six cent quatre-vingt onze mille cinq cent euros (EUR 1.691.500,-) à deux million trois cent quatre vingt deux mille huit cent euros (EUR 2.382.800,-) par l'émission de six cent quatre vingt onze mille trois cent (691.300) parts sociales sous forme nominative, toutes les parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et ayant les même droits que les parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

L'Associé Unique déclare souscrire aux six cent quatre vingt onze mille trois cent (691.300) parts sociales nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et procéder à la libération intégrale des parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de soixante neuf million cent trente mille euros (EUR 69.130.000,-).

Le surplus entre le montant ainsi apporté et la valeur nominale des parts sociales étant de soixante huit million quatre cent trente huit mille sept cent euros (EUR 68.438.700,-) est alloué au compte des primes d'émission de la Société.

Le montant de soixante neuf million cent trente mille euros (EUR 69.130.000,-) est désormais à la disposition de la Société; la preuve en ayant été rapporté au notaire soussigné qui en a expressément pris connaissance.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique note que l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à deux million trois cent quatre vingt deux mille huit cent euros (EUR 2.382.800,-), représenté par deux million trois cent quatre vingt deux mille huit cent (2.382.800) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Frais et dépenses

Le montant des frais et dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à sa charge en raison du présent acte est évalué environ à six mille sept cents euros (EUR 6.700,-).

Déclaration

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire, agissant en cette qualité comme dit ci-avant et connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WIANDER, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2014. Relation: DIE/2014/9726. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 1 er août 2014.

Référence de publication: 2014122948/136.

(140140148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.



Fitness World, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 57.907.

C.S. Luxellibot

Extrait de résolution de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2014:

L'assemblée décide de révoquer M. Marc GUERRY, de son poste d'administrateur et de nommer, comme nouvel administrateur, pour un mandat de 5 ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra en 2019, Monsieur Lucas NICOLAS, étudiant, né le 12 octobre 1993 à B-Namur et demeurant à 22, rue du Château à L-6961 Senningen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

FITNESS WORLD Jean NICOLAS Administrateur

Référence de publication: 2014121380/16.

(140139010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Mathis Prost C & P S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 40.945.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la société Mathis Prost c&p SA (registre de commerce B40945), tenue en date du 13 juin 2014 que

1) Les changements suivants au niveau du Conseil d'Administration ont été approuvés:

Les mandats des administrateurs suivants sont venus à échéance:

- M. Franz Prost
- 29, Avenue du X Septembre
- L-2551 Luxembourg
- M. Andreas Schmid
- 1, Rainweg
- CH-8700 Küsnacht
- M. Léon Prost
- 26, rue des Preels
- Ch-2036 Cormondrèche
- M. Vic Prost
- 8, rue de Schuttrange
- L-5412 Canach
- M. Claude Reuter
- 88, rue des Muguets
- L-2461 Luxembourg

Les personnes suivantes ont été élues au poste d'administrateur de la société pour un prochain mandat de 6 années:

- M. Franz Prost
- 29, Avenue du X Septembre
- L-2551 Luxembourg

Echéance du mandat: Assemblée Générale Ordinaire de 2020

- M. Andreas Schmid
- 1, Rainweg
- CH-8700 Küsnacht

Echéance du mandat: Assemblée Générale Ordinaire de 2020

- M. Léon Prost
- 26, rue des Preels
- Ch-2036 Cormondrèche

Echéance du mandat: Assemblée Générale Ordinaire de 2020



M. Vic Prost

8, rue de Schuttrange

L-5412 Canach

Echéance du mandat: Assemblée Générale Ordinaire de 2020

2) Le mandat de commissaire aux comptes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2014 a été confié au cabinet de révision:

Lux-Audit SA

57, Av de la Faiencerie

L-1510 Luxembourg

No registre de commerce: B25797

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandweiler, le 31 juillet 2014.

Mathis Prost c&p SA

Vic Prost

Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2014122950/55.

(140140751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

JIH Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 189.157.

STATUTES

In the year two thousand fourteen, on the seventeenth day of the month of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

THERE APPEARED:

- 1) The limited company governed by the laws of Hong Kong "JEWELRY INVESTMENT HOLDINGS LTD", established and having its registered office in Sheung Wan, 50 Bonham Strand, 23/F Bonham Trade Center, Room 2304 (Hong Kong), registered with the Companies Registry of Hong Kong under number 844673;
- 2) Mr. Michael ZIEGLER, director, born on October 18 th , 1976 in Neuilly-sur-Seine (France), residing in F-75116 Paris, 1, rue Scheffer;
- 3) Mrs. Joanna ZIEGLER, spouse HERRICK, director, born on June 25 th , 1979 in Neuilly-sur-Seine (France), residing in F-75116 Paris, 30/32, rue de l'Amiral Hamelin;
- 4) Mr. Gary ZIEGLER, student, born on April 5 th , 1990 in Neuilly-sur-Seine (France), residing in F- 92200 Neuilly-sur-Seine, 22bis, Boulevard du Château; and
- 5) Mr. Antonin EHRENBERG, director, born on December 10 th , 1982 in Paris (France), residing in F-75003 Paris, 54, rue Meslay.

All are here represented by Mr. Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (the "Proxy-holder"), by virtue of five proxies given under private seal; such proxies, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ("société anonyme") which they deem to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

Title I. - Denomination - Registered office - Duration - Object

- **Art. 1.** There is hereby established a public limited company under the name of "JIH Luxembourg S.A." (hereinafter the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter the "Articles").
 - Art. 2. The registered office of the Company is established on the territory of the commune of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality by a decision of the board of directors or to another municipality by a resolution taken by the extraordinary general meeting of the shareholders, as required by the applicable provisions of the law.



In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economical, social or military developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

The Company may also develop, purchase, control and sell trademarks, patents, licences and / or equivalent rights of whatever origin in Luxembourg or abroad.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities, grant to other companies or enterprises in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs any assistance, such as loans, advances and guarantees.

The Company objects to the acquisition, management, creation, possession, sale, and development of intellectual property rights and image rights, including but not limited to all copyrights, all patents, computer sources, all trademarks, trade names, and all drawings and models. The Company will also subject all research and development related to the creation and operation of all intellectual property rights.

It may, as in anywhere in the European Community than anywhere else in the world, to all commercial, industrial, real estate, securities or financial, is directly or indirectly related to its corporate purpose or to any other similar purpose or likely to promote the use and development and related directly or indirectly to the acquisition of interests in any form whatsoever, in any business.

It may use its funds for the creation, management, development and liquidation of a portfolio of securities of any origin, participate in the creation and development of any business acquired by contribution, subscription, underwriting or option or any other way, all titles, achieved by way of sale, transfer, exchange or otherwise.

Title II. - Capital - Shares

Art. 5. Share capital. The subscribed capital of the Company is fixed at EUR 1,582,886.- (one million five hundred and eighty-two thousand eight hundred and eighty-six euro), divided into 1,582,886 (one million five hundred and eighty-two thousand eight hundred and eighty-six) shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which law prescribes the registered form.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The corporate share capital may be increased from its present amount up to EUR 5,000,000.- (five million euros) by the creation and issue of additional shares with a nominal value of EUR 1.- (one euro) each.

The board of directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;
- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;
- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the present deed and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the board of directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present article will be amended such as to correspond to the increase so rendered affective; such modification will be documented in notarial form by the board of directors or by any persons appointed for such purposes.

The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The Company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.



Art. 6. Capital increase. The authorised and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

Title III. - General meeting of shareholders

- **Art. 7.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.
- **Art. 8.** The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held at the Company's registered office or at such other place as may be specified in the convening notice of meeting, on the 3 rd Friday of June of each year at 16.00 p.m. If such day is not a bank business day, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 9. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 10. The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They shall convene such a meeting within twenty days if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten per cent (10%) of the shares of the Company request so, provided they make a written demand and detail the agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten per cent (10%) of the shares of the Company may add discussion points to the agenda, provided that they make a written request to the Company not later than five (5) days prior to the meeting concerned.

The convening notices shall mention the agenda of the meeting.

All the shares being issued in registered form, the convening notices have to be addressed individually to each share-holder by means of registered mail.

Art. 11. Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

Art. 12. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital either is present or represented.

If this condition is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes validly cast.

- **Art. 13.** Both the nationality of the Company and the commitments of its shareholders may only be increased with the unanimous consent of all the shareholders and bondholders.
- **Art. 14.** A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are either present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the nomination of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint a scrutineer, who may be a shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the president, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder having requested to do so.

Title IV. - Management

Art. 15. The corporation shall in case there is only one shareholder be managed by a sole director or by a board of directors, or in case there are two or more shareholders, be managed by a board of directors composed of at least three members, being either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general



meeting of shareholders. The sole director or the board of directors may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of the shareholders of the Company.

The term and the remuneration of directors are determined by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the board of directors.

Art. 16. The board of directors is convened upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened upon the request of any two (2) directors.

Written notice of any meeting of the board of directors will be given to all directors, in writing or by telefax or electronic mail (e-mail), at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the directors are present or represented, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of directors.

A director may be represented by another member of the board of directors, and a member of the board of directors may represent several directors of any category.

The board of directors can only validly debate and take decisions if two (2) members are present or represented. If a quorum is not reached, a second meeting of the Board shall be convened to deliberate validly at least half of board members will be present.

Any decision taken by the board of director shall require a simple majority of the directors. In case of ballot, the chairman of the meeting has a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at a physical meeting of the board of directors. Such resolutions may be documented either in a single document or in several separate documents having the same content.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 17. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate objects of the Company.

All powers not expressly reserved by Law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends to the shareholders in compliance with the Law and any other relevant legal requirements.

The Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- 1. Interim accounts are established by the director or the board of directors,
- 2. These accounts show a profit (after allocation to the legal reserve and statutory reserve but including the profits carried forward or any amount transferred to an extraordinary reserve,
 - 3. The decision to pay interim dividends is taken by the board of directors,
- 4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.
- **Art. 18.** The corporation shall be bound in all circumstances by the signature of the sole director or in case more directors are appointed by the joint signature of any two directors or by the sole signature of the managing director (administrateur-délégué), provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors.
- **Art. 19.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of a special branch to one or more directors, and give special powers for determined matters to one or more proxy-holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

- **Art. 20.** Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by any directors delegated for this purpose.
- **Art. 21. Conflict of Interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or any officer of the Company has a personal and opposite interest in, or is a director, associate, member, officer or employee of, such other company or entity.



Except as otherwise provided for hereafter, any director or officer of the Company who serves as a director, associate, member, officer or employee of any company or entity, with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or entity, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any director may have a personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors such personal and opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such director's interest therein shall be reported to the shareholder(s) or to the next general meeting of shareholders.

Title V. - Audit

Art. 22. The supervisory auditors will be elected by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election and they may be removed at any time, with or without cause, by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, as the case may be, by a resolution of the shareholders' meeting.

Title VI. - Accounting year - Allocation of profits

Art. 23. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the Company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 24. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

Title VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 25. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders taken in accordance with the quorum and majority requirements to modify these Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

Title VIII. - General provisions

Art. 26. Applicable Law. All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10 th 1915 on commercial companies, as amended.

Transitory dispositions

- 1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31 st of December 2014.
- 2. The first ordinary general meeting will be held in the year 2015.
- 3. Exceptionally, the first chairman and the first delegate of the board of directors may be appointed by the first general meeting of the shareholders to be held immediately after the incorporation of the Company.

Subscription and payment

The Articles of the Company thus having been established, the 1,582,886 (one million five hundred and eighty-two thousand eight hundred and eighty-six) shares have been subscribed as follows:

1) The company "JEWELRY INVESTMENT HOLDINGS LTD", pre-designated,	
five hundred and eighty-two thousand eight hundred sixtyseven shares,	582,867
2) Mr. Michael ZIEGLER, pre-named,	
two hundred and fifty thousand and twenty-eight shares,	250,028
3) Mrs. Joanna ZIEGLER, spouse HERRICK, pre-named,	
two hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-seven shares,	2 4 9,997
4) Mr. Gary ZIEGLER, pre-named,	
two hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-seven shares,	249,997



5) Mr. Antonin EHRENBERG, pre-named,

All these shares have been fully paid up by the aforesaid subscribers as follows:

- for the subscriber 1), by a contribution in kind of thirty-six thousand eight hundred and nineteen (36,819) shares of the public limited company governed by the laws of France "RAND FRERES", established and having its registered office in F-75003 Paris, 45-47-49, boulevard Saint Martin, registered with the Trade and Companies Registry of Paris under number 572 059 145, (the "Contribution 1");
- for the subscriber 2), by a contribution in kind of fifteen thousand seven hundred ninety-four (15,794) shares of the company "RAND FRERES", pre-designated, (the "Contribution 2");
- for the subscriber 3), by a contribution in kind of fifteen thousand seven hundred ninety-two (15,792) shares of the company "RAND FRERES", pre-designated, (the "Contribution 3");
- for the subscriber 4), by a contribution in kind of fifteen thousand seven hundred ninety-two (15,792) shares of the company "RAND FRERES", pre-designated, (the "Contribution 4");and
- for the subscriber 5), by a contribution in kind of fifteen thousand seven hundred ninety-two (15,792) shares of the company "RAND FRERES", pre-designated, (the "Contribution 5");

(the Contributions 1 to 5 being hereinafter referred to as the "Contributions"),

Assessment - Contribution report

The Contributions have been valued and described in a report, dated June 30, 2014, drawn up by drawn up by "Audit Conseil Services Sàrl", in abbreviation "ACSE", a private limited liability company with registered office in L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon, acting as independent qualified auditor ("réviseur d'entreprises agréé") in the Grand Duchy of Luxembourg, under the signature of Mr. Alain BLONDLET, according to article 26-1 of the modified law of August 10, 1915 on commercial companies.

The conclusion of such report is the following:

Conclusion

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous permet de croire que la valeur de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre lors de la constitution de la Société."

Such report, after having been signed "ne varietur" by the Proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Effective implementation of the contribution

The aforesaid subscribers, represented as stated here before, declare:

- that all the shares are fully paid up;
- that there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to acquire one or several shares;
 - that such shares are legally and conventionally freely transferable;
 - that they are, in there quality as contributors, the sole owners of the shares brought in;
- that all formalities shall be carried out in France in order to formalise the transfer and to render them effective anywhere and towards any third party.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, and expressly states that they have been fulfilled.

Extraordinary general meeting

The aforementioned appearing parties, representing the totality of the subscribed capital and considering themselves as duly convoked, declare that they are meeting in an extraordinary general meeting and take the following resolutions by unanimity.

- 1. The registered office is established in L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
- 2. The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).
- 3. The following persons are appointed as directors:
- Mr. Michael ZIEGLER, director, born on October 18 th , 1976 in Neuilly-sur-Seine (France), residing in F-75116 Paris, 1, rue Scheffer;
- Mrs. Joanna ZIEGLER, spouse HERRICK, director, born on June 25 th, 1979 in Neuilly-sur-Seine (France), residing in F-75116 Paris, 30/32, rue de l'Amiral Hamelin;



- Mr. Jean-Pierre HIGUET, lawyer, born on November 23 th , 1960 in Couvin (Belgium), professionally residing in L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
- 4. The public limited company "DATA GRAPHIC SA", established and having its registered office in L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 42166, is appointed as statutory auditor of the Company.
 - 5. The mandates of the directors and the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2019.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately two thousand five hundred Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said Proxy-holder person has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le dix-septième jour du mois de juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

- 1) La limited company régie par les lois de Hong Kong "JEWELRY INVESTMENT HOLDINGS LTD", établie et ayant son siège social à Sheung Wan, 50 Bonham Strand, 23/F Bonham Trade Center, Room 2304 (Hong Kong), inscrite au Companies Registry de Hong Kong sous le numéro 844673;
- 2) Monsieur Michael ZIEGLER, directeur, né le 18 octobre 1976 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75016 Paris, 1, rue Scheffer;
- 3) Madame Joanna ZIEGLER, épouse HERRICK, directrice, née le 25 juin 1979 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75116 Paris, 30/32, rue de l'Amiral Hamelin;
- 4) Monsieur Gary ZIEGLER, étudiant, né le 5 avril 1990 à Neuilly-sur-Seine, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 22 bis, Boulevard du Château; et
- 5) Monsieur Antonin EHRENBERG, directeur, né le 10 décembre 1982 à Paris (France), demeurant à F-75003 Paris, 54, rue Meslay.

Tous sont ici représentés par Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu de cinq procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

Titre I er . - Dénomination - Siège social - Durée - Objet social

- **Art. 1** er . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "JIH Luxembourg S.A." (ci-après la "Société"), soumise aux lois régissant ces entités et en particulier aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après la "Loi") ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les "Statuts").
 - Art. 2. Le siège de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune par simple décision du conseil d'administration ou sur le territoire d'une autre commune par une résolution prise lors d'une assemblée extraordinaire des associés, selon les modalités requises par les textes légaux applicables.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication entre ce siège social et l'étranger, ont eu lieu ou paraissent imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun



effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Des bureaux et des succursales peuvent être établis tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger par simple résolution du conseil d'administration.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut également développer, acquérir, céder et exploiter des marques, brevets et tous autres droits similaires ou équivalents, à Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle aura pour objets l'acquisition, la gestion, la création, la détention, la vente, et la mise en valeur de droits de propriété intellectuels et du droit à l'image, incluant notamment mais non exclusivement tous droits d'auteur, tous brevets, sources informatiques, toutes marques de fabrique ou de commerce, ainsi que tous dessins et tous modèles. La Société aura également pour objet tous travaux de recherche et de développement liés à la création et à l'exploitation de tous droits de propriété intellectuelle.

Elle peut, tant en tout endroit de la Communauté Européenne que partout ailleurs dans le monde entier, faire toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement et se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise.

Titre II. - Capital - Actions

Art. 5. Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 1.582.886,- (un million cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-six euros) divisé en 1.582.886 (un million cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-six) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La Société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi. Le capital social pourra être porté de son montant actuel à EUR 5.000.000,- (cinq millions d'euros) par la création et l'émission d'actions supplémentaires.

- Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:
- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en numéraire, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;
- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;
- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Art. 6. Augmentation du capital. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit sur décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modification des statuts.



Titre III. - Assemblée des actionnaires

- Art. 7. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.
- **Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit soit au siège social de la Société soit à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième vendredi du mois de juin à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 9. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo-conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler. L'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 10. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai de vingt (20) jours, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Toutes les actions étant nominatives, les notifications doivent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Art. 11. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimées.

Art. 12. Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social (actions présentes ou représentées).

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix valablement exprimées.

- **Art. 13.** Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.
- Art. 14. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblés générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire (actionnaire ou non) et les actionnaires nomment un scrutateur (actionnaire ou non). Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée générale.

Les procès-verbaux des assemblées générales annuelles des actionnaires de la Société seront signés par les membres du bureau de l'assemblée générale ou par tout actionnaire qui a été requis de le faire.

Titre IV. - Administration

Art. 15. La Société est administrée en cas d'un actionnaire unique par un administrateur unique ou par un conseil d'administration ou en cas de pluralité d'actionnaires par un conseil d'administration, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. L'administration unique ou les membres du Conseil peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.



Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires qui pourvoira définitivement à l'occupation de ce poste.

La rémunération et la durée des mandats des administrateurs sont fixées par l'assemblée générale de la Société.

Si toutes les actions de la Société venaient à être détenues par un actionnaire unique, la Société pourrait être administrée par un administrateur unique qui assumerait alors tous les droits, devoirs et obligations du conseil d'administration.

Art. 16. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) administrateurs le demandent.

Un avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs par écrit ou télécopie ou courriel (e-mail), au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si tous les administrateurs sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion individuelle se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Un administrateur peut être représenté par un autre administrateur et un administrateur peut représenter plusieurs administrateurs de classes différentes.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et prendre des décisions valablement que si deux administrateurs sont présents ou représentés. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion du conseil d'administration sera convoquée qui délibérera valablement si la moitié au moins des membres du conseil sera présente.

Toute décision doit être prise à majorité simple, des votes exprimés. En cas de ballottage, le président du conseil a un vote prépondérant.

Les résolutions circulaires prises par le conseil d'administration ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion physique du conseil d'administration. Les résolutions circulaires doivent être signées par tous les administrateurs et être signées soit sur un document unique soit sur plusieurs documents identiques.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre et s'entendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 17. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut payer des acomptes sur dividendes (dividende intérimaire) en respectant les dispositions légales et toutes prescriptions légales.

Des acomptes sur dividendes (dividende intérimaire) peuvent distribués à tout moment aux conditions suivantes:

- 1. Des comptes intérimaires doivent être établis par le conseil d'administration,
- 2. Ces comptes intérimaires font apparaître un bénéfice (après allocation des montants devant être transférés à la réserve légale et de la réserve statutaire et rajout des bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire)
 - 3. La décision de la distribution d'acomptes sur dividendes est prise par le conseil d'administration.
- 4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés
- **Art. 18.** La Société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou en cas d'existence d'un conseil d'administration par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration.
- **Art. 19.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

- **Art. 20.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, représenté par son président ou d'un administrateur-délégué à cette fin.
- **Art. 21.** Conflit d'intérêts. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou entités ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs directeurs ou représentants de la Société y auront un intérêt personnel et opposé ou en sont le (les) directeur(s), actionnaire(s), représentant(s) ou employé(s).



Sauf dispositions contraires ci-dessous, un directeur ou représentant de la Société qui remplirait en même temps des fonctions de directeur, d'associé, de représentant ou d'employé d'une autre société ou entité avec laquelle la Société contracte ou entre autrement en relations d'affaires, n'est pas, en raison de ces relations avec ladite autre société ou entité, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant aux opérations relatives à un contrat ou à une opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un directeur ou représentant aurait un intérêt personnel et opposé dans une opération de la Société, ledit directeur en avisera le Conseil d'administration et ne pourra pas prendre part aux délibérations ou émettre un vote s'agissant de cette opération et cette opération ainsi que l'intérêt personnel du Directeur seront portés à la connaissance de(s) actionnaire(s) lors de la prochaine assemblée générale.

Titre V. - Surveillance

Art. 22. Le ou les commissaires seront nommés par décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Au terme de leur mandat, ils sont rééligibles et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'associé unique ou des associés, ou, le cas échéant, par une résolution de l'assemblée générale des associés

Titre VI. - Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 23. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la Société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 24. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cents (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cents (10%) du capital social.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 25. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale prise en vertu des conditions de quorum et de majorité afin de modifier les statuts.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les titulaires de parts sociales au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

Titre VIII. - Disposition générale

Art. 26. Pour tous les points non spécifiés dans les présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dispositions transitoires

- 1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.
- 2. La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2015.
- 3. Exceptionnellement, le premier président et le premier délégué du conseil d'administration peuvent être nommés par la première assemblée générale des actionnaires à tenir immédiatement après la constitution de la Société.

Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les un million cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-six (1.582.886) actions ont été souscrites comme suit:

1) La société "JEWELRY INVESTMENT HOLDINGS LTD", pré-désignée,	
cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cent soixante-sept actions,	582.867
2) Monsieur Michael ZIEGLER, pré-qualifié,	
deux cent cinquante mille vingt-huit actions,	250.028
3) Madame Joanna ZIEGLER, épouse HERRICK, pré-qualifiée,	
deux cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept actions,	249.997
4) Monsieur Gary ZIEGLER, pré-qualifié,	2 4 9.997



Toutes ces actions ont été libérées entièrement par les souscripteurs prédits comme suit:

- pour le souscripteur 1), par un apport en nature de trente-six mille huit cent dixneuf (36.819) actions de la société anonyme régie par les lois de France "RAND FRERES", établie et ayant son siège social à F-75003 Paris, 45-47-49, boulevard Saint Martin, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 059 145, (l'"Apport 1"):
- pour le souscripteur 2), par un apport en nature de quinze mille sept cent quatrevingt-quatorze (15.794) actions de la société "RAND FRERES", pré-désignée, (l'"Apport 2");
- pour le souscripteur 3), par un apport en nature de quinze mille sept cent quatrevingt-douze (15.792) actions de la société "RAND FRERES", pré-désignée, (l'"Apport 3");
- pour le souscripteur 4), par un apport en nature de quinze mille sept cent quatrevingt-douze (15.792) actions de la société "RAND FRERES", pré-désignée, (l'"Apport 4"); et
- pour le souscripteur 5), par un apport en nature de quinze mille sept cent quatrevingt-douze (15.792) actions de la société "RAND FRERES", pré-désignée, (l'"Apport 5");

(les Apports 1 à 5 étant ci-après désignés les "Apports").

Evaluation - Rapport de l'apport

Les apports ont été évalués et décrits dans un rapport, daté du 30 juin 2014, dressé par "Audit Conseil Services Sàrl", en abrégé "ACSE", une société à responsabilité limitée avec siège social à L-8011 Strassen, 283 route d'Arlon, agissant comme réviseur d'entreprises agréé indépendant au Grand-Duché de Luxembourg, sous la signature de Monsieur Alain BLONDLET, conformément à l'article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

La conclusion dudit rapport est la suivante:

Conclusion

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous permet de croire que la valeur de l'Apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre lors de la constitution de la Société."

Ledit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Réalisation effective de l'apport

Les souscripteurs prédits, représentés comme dit ci-avant, déclarent:

- que toutes les actions de sont entièrement libérées;
- qu'il n'existe ni de droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs actions;
 - que lesdites actions légalement et conventionnellement librement transmissibles;
 - qu'ils sont, en leurs qualités d'apporteurs, les seuls propriétaires des actions apportées;
- que toutes formalités seront réalisées en France aux fins de formaliser les transferts et de les rendre effectifs partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Assemblée générale extraordinaire

Les partie comparants pré-mentionnées, représentant la totalité du capital social et se considérant comme étant valablement convoquées, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

- 1. Le siège social de la Société est établi à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
- 2. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).
- 3. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:
- Monsieur Michael ZIEGLER, directeur, né le 18 octobre 1976 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75116 Paris, 1, rue Scheffer;
- Madame Joanna ZIEGLER, épouse HERRICK, directrice, née le 25 juin 1979 à Neuilly-sur-Seine (France), demeurant à F-75116 Paris, 30/32, rue de l'Amiral Hamelin;



- Monsieur Jean-Pierre HIGUET, avocat à la Cour, né le 23 novembre 1960 à Couvin (Belgique), demeurant professionnellement à L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
- 4. La société anonyme "DATA GRAPHIC SA", établie et ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 42166, est nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.
- 5. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à deux mille cinq cents euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 juillet 2014. LAC/2014/34318. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 1 er août 2014.

Référence de publication: 2014122868/654.

(140140954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

Greenfield International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.324.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Madame Ariane VIGNERON. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2020.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014118391/14.

(140135986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Dana Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 187.092.

Par résolutions signées en date du 23 juillet 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Michael Anatolitis, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 24 juillet 2014;
- Nomination de David Maréchal, avec adresse au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 24 juillet 2014 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014119455/15.

(140138726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2014.



Grand-Ducal Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4448 Soleuvre, 25, rue Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 39.798.

Résolution prise par l'associé unique

La démission avec effet immédiat de Monsieur Bertani Roland de sa fonction de gérant.

Prend acte de la nomination, à compter du 01.06.2013, aux fonctions de gérante technique de Madame Bertani-Ouakef Jacqueline ayant comme adresse le 25, rue Pierre Frieden L-4448 Soleuvre pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés Associations.

Soleuvre, le 1 ^{er} juin 2013.

Roland Bertani.

Référence de publication: 2014118390/13.

(140137087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2014.

ArcelorMittal Wire Drawing Asia, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 98.610.

L'Assemblée générale du 5 août 2014 a pris acte de la démission des membres du Conseil de gérance à savoir: Monsieur Joseph JACQUE et Monsieur Marc SCHROEDER.

L'Assemblée générale a décidé de nommer comme nouveaux membres du Conseil de gérance:

- Monsieur Patrick LAUDAMY, avec adresse professionnelle au 25 avenue de Lyon, F-01003 Bourg-en-Bresse,
- Monsieur Jean-Pascal LELOIRE, avec adresse professionnelle au 66 rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette,
- Madame Tine VAN MAERKEN, avec adresse professionnelle au 66 rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette.

Les nouveaux membres du Conseil de gérance sont nommés pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2014.

Référence de publication: 2014125272/17.

(140142715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2014.

Kwasa Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 179.183.

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of June.

Before Us Maître Marc Lecuit, Civil law notary residing in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Employees Provident Fund Board, a body corporate established under the Employees Provident Fund Act 1991, laws of Malaysia, having its head office at EPF Building, Jalan Raja Laut 50350 Kuala Lumpur, Malaysia,

here duly represented by Mr. Daniel BLEY, with professional address at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That the Shareholder is currently the sole shareholder of Kwasa Europe S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 179.183 (the "Company").
- The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Françis Kesseler, notary residing in Eschsur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), dated June 28 th , 2013 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 2335, on September 23 rd , 2013 and the articles of incorporation have been modified pursuant to a notarial deed of Maître Françis Kesseler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), dated February 27 th , 2014 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Number 1351, on May 26 th , 2014.
 - That the Shareholder has adopted the following resolutions.



First resolution

The Shareholder resolves to amend the articles 12 and 13 of the Company's articles of association, which shall then be read as follows:

"Art. 12. The Company will be managed by one or more managers. In case of plurality of managers, the managers will constitute a board of managers of at least 2 (two) persons who will be appointed as class A manager(s) and class B manager (s). The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed, and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of at least one class A manager and one class B manager.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.".

"Art. 13. The sole manager shall have the same powers as those granted to the board of managers. The decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers which has to take place at the registered office. The board of managers shall choose from among its members of the class B a chairman. They may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers. The board of managers shall meet when convened by one manager. Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted. Notice can be given to each manager in writing or by fax, cable, electronic means or by any other suitable communication means. The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager. The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

At least one class A and one class B manager present in person or represented in the Registered office are a quorum. Any other manager, separate from the quorum, may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by fax, cable, or electronic means another manager as the same class as his proxy. A manager may represent more than one manager of the same class. Any and all managers, apart from those who are the quorum and must attend in person, may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board of managers are adopted by a majority of the managers present or duly represented, with a vote of at least one class A manager and one class B manager in favor of the decision. The establishment by the Company of offices and branches shall require the unanimous decision of the board of managers. The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two managers. Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a board of managers' meeting. In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content. Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, electronic means, or any other suitable telecommunication means."

Second resolution

The Shareholder resolves to acknowledge the resignation of Mr. Daniel Bley, Mrs. Heike Kubica and Mr. Rolf Johannes Caspers from their mandate as Manager of the Company with immediate effect.



Third resolution

The Shareholder resolves to appoint as managers of the Company with immediate effect and for an indefinite period of time:

Class A Managers

- a) Mr. Kamarulzaman Bin Hassan, with professional address at Level 22, EPF Building, Jalan Raja Laut, 50350 Kuala Lumpur, Malaisie;
- b) Mr. Mohamad Hafiz Bin Kassim, with professional address at Level 22, EPF Building, Jalan Raja Laut, 50350 Kuala Lumpur, Malaisie;

Class B Managers

- a) Mr. Daniel Bley, with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;
- b) Mrs. Heike Kubica, with professional address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

Further to the above resolution, the board of managers of the Company shall be composed as follows:

- Mr. Kamarulzaman Bin Hassan, class A Manager,
- Mr. Mohamad Hafiz Bin Kassim, class A Manager,
- Mr. Daniel Bley, class B Manager,
- Mrs. Heike Kubica, class B Manager.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notary deed was drawn up in Beringen on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le onze juin.

Par-devant nous, Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

Employees Provident Fund Board, une personne morale établie sous le "Employées Provident Fund Act 1991", lois de Malaisie, ayant son siège social sis à EPF Building, Jalan Raja Laut 50350 Kuala Lumpur, Malaisie,

ici dûment représentée par Monsieur Daniel BLEY, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la partie comparante représentée telle que décrit ci-dessus, et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis du notaire soussigné qu'il prenne acte de ce qui suit:

- (i) Qu'elle est l'associée unique de KWASA Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises ayant son siège social à L-1115 Luxembourg 2, Boulevard Konrad Adenauer, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179183 (la "Société"), constituée par acte notarié de Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 28 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2335 daté du 23 septembre 2013, les statuts ayant été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 27 février 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1351 daté du 26 mai 2014;
 - (ii) Que l'Associée Unique a adopté les résolutions suivantes.

Première résolution

L'associée décide de modifier les articles 12 et 13 des statuts qui seront désormais lu comme suit:

« Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance d'au minimum deux (2) personnes et seront nommés gérant(s) de classe A et gérant(s) de classe B.

Les gérants ne sont pas obligatoirement associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et sa/leur rémunération est fixée par résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des voix ou par décision de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/des gérant(s) peut être modifiée par résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.



Le(s) gérant(s) peut/peuvent être révoqué(s) ou remplacé(s) ad nutum et à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique (selon le cas).

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et de réaliser et approuver tous actes et toutes opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

La société sera engagée par la signature de son gérant unique ou, en cas de pluralités de gérants, par la signature conjointe d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut, de temps en temps, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agent(s) ad hoc qui n'est pas/ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant (s) de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (s'il y a lieu) de ses agent(s), la durée de son/leur mandat ainsi que toutes autres conditions de son/leur mandat.».

« Art. 13. Le gérant unique dispose des mêmes pouvoirs que le conseil de gérance. Les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance lequel est tenu au siège social de la société. Le conseil de gérance désignera parmi ses membres de classe B un président. Il choisira également un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance. Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant. Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature même de cette urgence devant être déterminée dans le procèsverbal de la réunion du conseil de gérance. Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre. Les convocations peuvent être faites aux gérants par écrit ou par téléfax, câble, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié. Tous les gérants pourront valablement renoncer à la convocation, par écrit ou par téléfax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié. Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés. Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement au siège social de la société si un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés et forment le quorum de présence. Tout autre gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par téléfax, câble ou par tout autre moyen de communication approprié, un autre gérant de la même catégorie pour le représenter. Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants de la même catégorie. Une fois le quorum réuni, tout autre gérant est réputé assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication jugé approprié et permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment. Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Sous réserve de ce qui est autrement prévu par les statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés, avec le vote d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B en faveur de la décision. La Société peut établir des bureaux et des succursales sous réserve d'une décision unanime du conseil de gérance.

Les délibérations du conseil de gérance sont retranscrites dans un procès-verbal, qui est signé par le président ou deux gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou deux gérants.

Les résolutions approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que des résolutions adoptées à une réunion du conseil de gérance. Dans un tel cas, les résolutions écrites peuvent être documentées par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu. Les résolutions écrites peuvent être transmises par courrier ordinaire, fax, câble, par moyen électronique, ou par tout moyen de télécommunication approprié.».

Deuxième résolution

L'associée décide d'accepter la démission Monsieur Daniel Bley, Madame Heike Kubica et Monsieur Rolf Johannes Caspers de leur fonction de Gérant de la Société avec effet immédiat.

Troisième résolution

L'associée décide de nommer comme gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Gérant de classe A

- a) Monsieur Kamarulzaman Bin Hassan, résidant professionnellement au Level 22, EPF Building, Jalan Raja Laut, 50350 Kuala Lumpur, Malaisie;
- b) Monsieur Mohamad Hafiz Bin Kassim, résidant professionnellement au Level 22, EPF Building, Jalan Raja Laut, 50350 Kuala Lumpur, Malaisie;

Gérant de classe B



- a) Monsieur Daniel Bley, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- b) Madame Heike Kubica, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Suite aux résolution ci-dessus, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

- Monsieur Kamarulzaman Bin Hassan, gérant de classe A,
- Monsieur Mohamad Hafiz Bin Kassim, gérant de classe A,
- Monsieur Daniel Bley, gérant de classe B,
- Madame Heike Kubica, gérant de classe B.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Beringen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signés: D. BLEY, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 12 juin 2014. Relation: MER/2014/1181. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): E. WEBER.

POUR COPIE CONFORME.

Beringen, le 30 juillet 2014.

Référence de publication: 2014122903/212.

(140141357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

San Marco Venezia s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4282 Esch-sur-Alzette, 2, rue de Puteaux.

R.C.S. Luxembourg B 55.266.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le seize juillet

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- 1.- Madame Ersilia ROMANINI née le 03 mars 1957 à Genga (Italie), demeurant à L-3896 Foetz, 2, Rue Belle-Vue,
- 2.- Monsieur Michele BRUCCOLERI, né le 26 mai 1962 à Favara (Italie), demeurant à L-4282 Esch-sur-Alzette, 2, Rue de Puteaux,

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs déclarations et constatations:

- I.- Que la société à responsabilité limitée "SAN MARCO VENEZIA S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-4282 Esch-sur-Alzette, 2, Rue de Puteaux, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B55.266, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 11 juin 1996, publié au Mémorial C numéro 456 du 14 septembre 1996.
- II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée "SAN MARCO VENEZIA S.à r.l.", pré-qualifiée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE QUATRE CENT EUROS (€ 12.400,-), représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (€ 124,-), entièrement libérées.
- III.- Que les comparants en leur qualité d'associés déclarent avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société "SAN MARCO VENEZIA S.à r.l.".
- IV.- Que les comparants sont propriétaire de toutes les parts sociales de la susdite société et qu'en tant qu'associés ils déclarent expressément procéder à la dissolution de la susdite société.
 - V.- Qu'un bilan de clôture de la société à responsabilité limitée «SAN MARCO VENEZIA S.à r.l.» a été établi.
- VI.- Que les comparants déclarent que les dettes connues ont été payées et en outre qu'ils prennent à leur charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'ils répondent personnellement de tous les engagements sociaux.
- VII.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
 - VIII.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales, le tout en présence du notaire instrumentant.



IX.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-4282 Esch-sur-Alzette, 2, Rue de Puteaux.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: ROMANINI, BRUCCOLERI, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 17/07/2014. Relation: EAC/2014/9909. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120232/44.

(140137162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2014.

Cidron 1748 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 189.128.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen on the fourth day of July,

before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Cidron 2013 Limited, a private company incorporated and existing under the laws of Jersey, having its registered office at 26 Esplanade, St Helier, Jersey JE2 3QA, registered with the Companies Registry department of the Jersey Financial Services Commission under number 112683,

here represented by Mrs Morgana Barbknecht, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of proxy given under private seal on 3 rd July 2014.

The said proxy under private seal signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

ARTICLES OF INCORPORATION

1. Corporate form and name. This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Cidron 1748 S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the municipality of Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.
 - 2.2 The Registered Office may be transferred:
 - 2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:
 - (a) the Sole Manager if the Company has at the time a Sole Manager; or
 - (b) the Board of Managers if the Company has at the time a Board of Managers; or
- 2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles including Article 12.4 and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").
- 2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.
 - 2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.



3. Object. The objects of the Company are:

- 3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;
- 3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;
- 3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;
- 3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;
- 3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;
- 3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;
- 3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;
- 3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;
- 3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;
- 3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

4. Duration. The Company is established for an unlimited duration.

5. Share capital.

- 5.1 The issued share capital of the Company is set at one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000) represented by:
 - 5.1.1 ten thousand, eight hundred (10,800) ordinary shares (the "Ordinary Shares");
 - 5.1.2 ten thousand, eight hundred (10,800) class A preferred shares (the "Class A Preferred Shares");
 - 5.1.3 ten thousand, eight hundred (10,800) class B preferred shares (the "Class B Preferred Shares");
 - 5.1.4 ten thousand, eight hundred (10,800) class C preferred shares (the "Class C Preferred Shares");
 - 5.1.5 ten thousand, eight hundred (10,800) class D preferred shares (the "Class D Preferred Shares");
 - 5.1.6 ten thousand, eight hundred (10,800) class E preferred shares (the "Class E Preferred Shares");
 - 5.1.7 ten thousand, eight hundred (10,800) class F preferred shares (the "Class F Preferred Shares");
 - 5.1.8 ten thousand, eight hundred (10,800) class G preferred shares (the "Class G Preferred Shares");



- 5.1.9 ten thousand, eight hundred (10,800) class H preferred shares (the "Class H Preferred Shares"); and
- 5.1.10 ten thousand, eight hundred (10,800) class I preferred shares (the "Class I Preferred Shares"),

each a "Share" and together referred to as the "Shares", having a nominal value of one Norwegian krone (NOK 1) each and the rights and obligations set out in these Articles. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and individually a "Shareholder".

- 5.2 The shares are in registered form only.
- 5.3 In addition to the share capital, the Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used inter alia to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.
- 5.4 The Company may without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholders subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.
 - 5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.
- 5.6 The Company may increase the share capital, repurchase, redeem and/or cancel its Shares as provided in the 1915 Law. In the case of any repurchase and cancellation of a whole Class of Shares (a "Share Redemption", such repurchase and cancellation of Shares shall be made in the following order:
 - (i) Class I Preferred Shares;
 - (ii) Class H Preferred Shares;
 - (iii) Class G Preferred Shares;
 - (iv) Class F Preferred Shares;
 - (v) Class E Preferred Shares;
 - (vi) Class D Preferred Shares;
 - (vii) Class C Preferred Shares;
 - (viii) Class B Preferred Shares; and
 - (ix) Class A Preferred Shares.
- 5.7 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares that are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Total Redemption Amount allocated among the holders of each Redeemed Share in line with the principles set out in Article 14.1.

6. Indivisibility of shares.

- 6.1 Each Share is indivisible.
- 6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

7. Transfer of shares.

- 7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.
- 7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:
- 7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;
- 7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;
 - 7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

8. Management.

- 8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.
 - 8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".
- 8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers"). In this case, the Board of Managers will be composed of one or more class A managers (the "Class A Managers") and one or more class B managers (the "Class B Managers").
- 8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.



- **9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.
- **10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the Company is validly bound or represented towards third parties by:
 - 10.1 if the Company has a Sole Manager, the sole signature of the Sole Manager;
- 10.2 if the Company has more than one Manager, the joint signature of any one Class A Manager and of any one Class B Manager.

11. Board meetings.

- 11.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.
- 11.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.
- 11.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 11.5.
- 11.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if at least one of the Class A Managers and one of the Class B Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority, including the favourable vote of at least one Class A Manager and at least one Class B Manager.
- 11.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting.
- 11.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.
- 11.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

12. Shareholders' resolutions.

- 12.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.
- 12.2 Subject as provided in Articles 12.3, 12.4 and 12.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.
- 12.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.
- 12.4 Subject as provided in Article 12.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.
- 12.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.
- 12.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.
- 12.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

12.8

12.8.1 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted.



12.8.2 The majority requirement applicable to the adoption of resolutions by a Shareholders' Meeting apply mutatis mutandis to the passing of written resolutions of Shareholders. Except where required by Luxembourg Law, there shall be no quorum requirements for the passing of written resolutions of Shareholders. Written resolutions of Shareholders shall be validly passed immediately upon receipt by the Company of original copies (or copies sent by facsimile transmission or as e-mail attachments) of Shareholders' votes subject to the requirements as provided in Article 12.8.1 and the above provisions of Article 12.8.2, irrespective of whether all shareholders have voted or not.

13. Business year.

13.1 The Company's financial year starts on 1 st January of each year and ends on the 31 st December of the same year.

14. Distribution rights of shares.

- 14.1 All distributions paid by the Company in respect of Shares, shall be paid pro rata and at the same time to all the Shareholders unless, in each case, any such Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such distribution or the proceeds of such repurchase. For the avoidance of doubt, nothing shall prohibit the redemption or repayment of any shareholder debt prior to any distribution or dividend being paid to Shareholders.
 - 14.2 Any distributions will be made subject to any applicable law.
- 14.3 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth (1/10) of the Company's nominal capital.
- 14.4 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.
- 14.5 The Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).
- 14.6 In the event of a dividend declaration, such dividend (the "Profit Entitlement") shall be allocated and paid in the following sequential order:
- 14.6.1 first to the holder(s) of the Class A Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.20% of the nominal value of the Class A Preferred Shares held by them;
- 14.6.2 then to the holder(s) of the Class B Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.25% of the nominal value of the Class B Preferred Shares held by them;
- 14.6.3 then to the holder(s) of the Class C Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.30% of the nominal value of the Class C Preferred Shares held by them;
- 14.6.4 then to the holder(s) of the Class D Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.35% of the nominal value of the Class D Preferred Shares held by them;
- 14.6.5 then to the holder(s) of the Class E Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.40% of the nominal value of the Class E Preferred Shares held by them;
- 14.6.6 then to the holder(s) of the Class F Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.45% of the nominal value of the Class F Preferred Shares held by them;
- 14.6.7 then to the holder(s) of the Class G Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.50% of the nominal value of the Class G Preferred Shares held by them;
- 14.6.8 then to the holder(s) of the Class H Preferred Shares who shall be entitled to a dividend equal to 0.55% of the nominal value of the Class H Preferred Shares held by them; and
- 14.6.9 finally to the holder(s) of the Class I Preferred Shares who shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.
- 14.7 If at the time of the distribution the last outstanding Class of Shares (by alphabetical order, i.e. initially the Class I Shares) has been repurchased and cancelled in accordance with Article 5.6, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding Class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g., initially the Class H Shares)

15. Dissolution and liquidation.

- 15.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.
- 15.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 15.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.



- 15.4 On a return of capital on liquidation or otherwise, the surplus assets of the Company remaining after the payment of its liabilities shall be applied in the following order of priority, to the extent that such Shares are still outstanding:
 - 15.4.1 first, with respect to the Preferred Shares pari passu to their holder(s);
 - 15.4.2 second, to the holder(s) of the Ordinary Shares with respect to their Ordinary Shares.

16. Interpretation and Luxembourg law.

16.1 In these Articles:

16.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.
- 16.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;
 - 16.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.
 - 16.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

17. Definitions.

"1915 Law" has the meaning given to such term in Article 1

"Articles" has the meaning given to such term in Article 1.

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) attributable to the Class of Shares in line with Article 15.6, increased by (i) any freely distributable reserves and share premium (ii) as the case may be, by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts so that:

AA = (NP + P + CR) - (L + LR)

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) attributable to the Class of Shares in line with Article 15.6

P = any freely distributable reserves and freely distributable share premium

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles "Board Meetings" has the meaning given to such term in Article 11.1.

"Board of Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class" refers to a particular class or classes of Shares.

"Class A Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class B Managers" has the meaning given to such term in Article 8.3.

"Class A Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.2.

"Class B Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.3.

"Class C Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.4.

"Class D Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.5. "Class E Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.6.

"Class F Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.7.

"Class G Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.8.

"Class H Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.9.

"Class I Preferred Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.10.

"Company" has the meaning given to such term in Article 1.

"Holding Entity" has the meaning given to such term in Article 3.6.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company.

"Luxembourg Law" has the meaning given to such term in Article 2.2.2.



"Managers" has the meaning given to such term in Article 8.1.

"Manager's Representative" has the meaning given to such term in Article 12.3.

"Ordinary Shares" has the meaning given to such term in Article 5.1.1.

"Preferred Shares" means the Class A Preferred Shares, Class B Preferred Shares, Class C Preferred Shares, Class D Preferred Shares, Class E Preferred Shares, Class F Preferred Shares, Class G Preferred Shares, Class H Preferred Shares and Class I Preferred Shares.

"Profit Entitlement" has the meaning given to such term in Article 14.6.

"Redeemed Shares" has the meaning given to such term in Article 5.7.

"Redemption Price" equals if the Total Redemption Amount divided by the total number of Redeemed Shares.

"Registered Office" has the meaning given to such term in Article 2.1.

"Shareholder(s)" has the meaning given to such term in Article 5.1.

"Shareholders' Meeting" has the meaning given to such term in Article 12.6.

"Shareholders' Resolutions" has the meaning given to such term in Article 2.2.2.

"Share(s)" has the meaning given to such term in Article 5.1.

"Share Premium Account" has the meaning given to such term in Article 5.3.

"Share Redemption" has the meaning given to such term in Article 5.6.

"Sole Manager" has the meaning given to such term in Article 8.2.

"Total Redemption Amount" is such amount as is determined by resolution of the Board of Managers and approved by the general meeting of the Shareholders, not exceeding the Available Amount. The Board of Managers may choose to include or exclude the amount of share premium in the determination of the Total Redemption Amount.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 31 December 2014.

Subscription - Payment

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000.-) corresponding to a share capital of one hundred eight thousand Norwegian krone (NOK 108,000.- is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-)

Extraordinary resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named party, representing the entirety of the subscribed share capital and exercising the powers devolved to the Shareholders' Meeting, passed, through its proxyholder, the following resolutions:

- 1) Are appointed as managers for an unlimited period:
- Wilhelmina von Alwyn-Steennis, born on 29 August 1967, in Rotterdam, The Netherlands, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class A Manager;
- Claes Johan Geijer, born on 15 June 1957, in Stockholm, Sweden, residing professionally at 31, rue Frantz Clement, L-1345 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, Class A Manager;
- Ganash Lokanathen, born on 5 July 1978, in Pahang, Malaysia, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class B Manager; and
- Andreas Demmel, born on 11 April 1969, in Munich, Germany, residing professionally at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, Class B Manager.
- 2) The Company shall have its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg-Findel, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le quatre juillet,

par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Cidron 2013 Limited, une private company constituée et existant sous les lois de Jersey, ayant son siège social au 26 Esplanade, St Helier, Jersey JE2 3QA, immatriculée auprès du Companies Registry department of the Jersey Financial Services Commission sous le numéro 112683,

ici représentée par Madame Morgana Barbknecht, employée privée, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 juillet 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

1. Forme sociale et nom. Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Cidron 1748 S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée de temps en temps (ci-après la "Loi de 1915").

2. Siège social.

- 2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la commune de Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.
 - 2.2 Le Siège Social peut être transféré:
 - 2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:
 - (a) le Gérant Unique si, à ce moment-là, la Société a un Gérant Unique; ou
 - (b) le Conseil de Gérance si, à ce moment-là, la Société a un Conseil de Gérance; ou
- 2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents Statuts y inclus l'article 12.4 et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").
- 2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance selon le cas.
 - 2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet. Les objets de la Société sont:

- 3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;
- 3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;
- 3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;



- 3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;
- 3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner avec, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tout employé de la Société;
- 3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés ou actifs (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;
- 3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;
- 3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (selon le cas) considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;
- 3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;
- 3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance (selon le cas) connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;
- À CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.
 - 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

5. Capital social.

- 5.1 Le capital social émis de la Société est fixé à cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) représenté par:
 - 5.1.1 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires");
- 5.1.2 Dix mille huit cent (10,800.-) parts sociales préférentielles de catégorie A (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A");
- 5.1.3 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie B (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B");
- 5.1.4 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie C (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C");
- 5.1.5 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie D (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D");
- 5.1.6 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie E (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E");
- 5.1.7 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie F (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F");
- 5.1.8 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie G (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G");



- 5.1.9 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie H (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H");
- 5.1.10 Dix mille huit cent (10.800.-) parts sociales préférentielles de catégorie I (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I"), chaque "Part Sociale" et ensemble ci-après désignées comme les "Parts Sociales", ayant une valeur nominale d'un couronne norvégienne (NOK 1) chacune, et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés tous ensemble comme les "Associés", et individuellement comme "Associé".
 - 5.2 La Société ne peut émettre des parts sociales que sous forme nominative.
- 5.3 La Société peut créer des comptes de prime d'émission (les "Comptes de Prime d'Emission") sur lesquels toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale concernée sera versée. Le montant du compte de prime peut être utilisé entre autres pour le paiement de Parts Sociales que la Société peut racheter de ses Associé(s), pour compenser des pertes nettes réalisées, pour faire des distributions aux Associé(s) sous forme de dividende ou pour allocation à la réserve légale.
- 5.4 La Société peut sans limitation, accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par les Associés sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à l'apporteur.
- 5.5 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.
- 5.6 La Société peut augmenter le capital social, racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve des dispositions de la Loi de 1915. En cas d'un rachat ou d'une annulation d'une Catégorie entière de Parts Sociales, (un "Rachat de Parts Sociales"), un tel rachat ou une telle annulation sera faite dans l'ordre suivant:
 - (i) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I
 - (ii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H
 - (iii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G
 - (iv) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F
 - (v) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E
 - (vi) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D
 - (vii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C (viii) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B; et
 - (ix) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A
- 5.7 Lorsqu'un Remboursement de Part Sociale devient effectif, aux détenteurs des Parts Sociales faisant l'objet du remboursement par la Société en tant que partie du Remboursement de Part Sociale (les "Parts Sociales Rachetées") sera payé le Montant Total de Rachat alloué entre les détenteurs de chaque Part Sociale Rachetée selon les principes de l'article 14.1.

6. Indivisibilité des parts.

- 6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.
- 6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

7. Cession de parts sociales.

- 7.1 Au cours de la période durant laquelle la Société n'a qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement cessibles.
- 7.2 Au cours de la période durant laquelle la Société a plusieurs Associés:
- 7.2.1 Les Parts Sociales ne peuvent qu'être transférées pour raison de décès à des personnes autres que des Associés, à moins que les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales n'aient accepté la cession à une assemblée générale;
- 7.2.2 Les Parts Sociales ne sont pas cessibles pour raison de décès à des personnes autres que les Associés, sauf si les Associés détenant au moins trois quarts des Parts Sociales détenues par les survivants ont accepté la cession ou que les conditions envisagées par l'article 189 de la Loi de 1915 s'appliquent.
 - 7.2.3 La cession de Parts Sociales est sujette aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

8. Conseil de gérance.

- 8.1 La Société sera administrée par un ou plusieurs gérants (les "Gérants") qui seront nommés par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise et aux présents Statuts.
- 8.2 Si la Société est administrée à un moment par un Gérant unique, il sera désigné dans les présents Statuts comme "Gérant Unique".



- 8.3 Si la Société est administrée de temps en temps par plus qu'un Gérant, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"). Dans ce cas, le Conseil de Gérance sera composé d'un ou plusieurs gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") et d'un ou plusieurs gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").
- 8.4 Un Gérant pourra être révoqué à tout moment pour cause légitime par une Résolution des Associés prise conformément à la Loi Luxembourgeoise à aux présents Statuts.

9. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 9.1 Le Gérant Unique, si la Société ne détient qu'un seul Gérant, et dans tous les autres cas le Conseil de Gérance, a tous pouvoirs pour prendre toutes les mesures nécessaires ou utiles pour réaliser tout objet de la Société, sous réserve de celles qui suivant la Loi Luxembourgeoise ou les présents Statuts doivent être décidées par les Associés.
- **10. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société est valablement engagée ou représentée vis-à-vis des tiers par:
 - 10.1.1 si la Société a un Gérant Unique, la signature unique de ce Gérant Unique;
- 10.1.2 si la Société a plusieurs Gérants, la signature conjointe de tout Gérant de Catégorie A et de tout Gérant de Catégorie B;

11. Réunions du conseil de gérance.

- 11.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") peuvent être convoquées par tout Gérant par une convocation dans un délai raisonnable. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.
- 11.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 11.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs autres Gérants à une Réunion du Conseil à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 12.5.
- 11.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à la majorité simple, comprenant le vote favorable d'au moins un Gérant de Catégorie A et d'au moins un Gérant de Catégorie B.
- 11.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées, pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil.
- 11.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom des Gérants concernés.
- 11.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion du Conseil.

12. Résolutions des associés.

- 12.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.
- 12.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 12.4 et 12.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.
- 12.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.
- 12.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 12.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.
- 12.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.



- 12.6 Une réunion des Associés (l'"Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- 12.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

12.8

- 12.8.1 Si à un moment, il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Résolutions des Associés pourront être passées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive le texte précis des résolutions ou décisions à adopter.
- 12.8.2 Les conditions de majorité applicables à l'adoption de résolutions par une Assemblée Générale s'appliquent mutatis mutandis à la prise de résolutions écrites par les Associés. Sauf dans les cas requis par la Loi Luxembourgeoise, aucun quorum ne sera requis pour l'adoption des résolutions écrites par les Associés. Les résolutions écrites des Associés seront réputées valablement adoptées immédiatement après réception par la Société de copies originales (ou de copies envoyées par fax ou attachées à l'e-mail) des votes des Associés sous réserve des conditions requises à l'article 12.8.1 et des présentes dispositions à l'article 12.8.2, que tous les Associés aient voté ou non.

13. Exercice social.

13.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1 ^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

14. Droit de distribution des parts.

- 14.1 Toutes distributions payées par la Société à l'égard de Parts Sociales, seront payées pro rata et en même temps à tous les Associés sauf si, dans chaque cas, ledit Associé renonce par notification écrite à la Société à son droit de recevoir une telle distribution ou les produits d'un tel rachat. Pour écarter tout doute, rien ne s'oppose au remboursement ou paiement de toute dette d'associé préalablement à toute distribution ou dividende étant payé aux Associés.
 - 14.2 Toutes les distributions se feront sous réserve de toute loi applicable.
- 14.3 Des bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à un fonds de réserve légal. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant du fonds de réserve légal aura atteint un dixième (1/10) du capital nominal de la Société.
- 14.4 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut par résolution des Associés déclarer des dividendes en accord avec les droits respectifs des Associés.
- 14.5 Le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires à l'Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve à établir conformément à la Loi de 1915 ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés pourront devoir être remboursées par l'Associé (s).
- 14.6 Dans le cas d'une déclaration de dividende, ledit dividende (le "Droit au Profit") sera alloué et payé dans l'ordre suivant:
- 14.6.1 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A aura(ont) droit à un dividende égal à 0,20% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, détenues par lui/eux;
- 14.6.2 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B aura(ont) droit à un dividende égal à 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B, détenues par lui/eux;
- 14.6.3 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C aura(ont) droit à un dividende égal à 0,30% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C, détenues par lui/eux;
- 14.6.4 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D aura(ont) droit à un dividende égal à 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D, détenues par lui/eux;
- 14.6.5 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E aura(ont) droit à un dividende égal à 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie E, détenues par lui/eux;
- 14.6.6 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F aura(ont) droit à un dividende égal à 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F, détenues par lui/eux;
- 14.6.7 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G aura(ont) droit à un dividende égal à 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G, détenues par lui/eux;
- 14.6.8 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H aura(ont) droit à un dividende égal à 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H, détenues par lui/eux;
- 14.6.9 le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I aura(ont) droit à un dividende égal à 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I, détenues par lui/eux; et



15. Dissolution et liquidation.

- 15.1 La Société ne sera pas dissoute pour raison de décès, suspension de droits civils, insolvabilité ou faillite de l'Associé unique ou de l'un des Associés.
- 15.2 La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale et en conformité avec les dispositions légales applicables.
- 15.3 La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.
- 15.4 Sur un remboursement de capital lors de la liquidation ou autrement, le surplus des actifs de la Société restants après le paiement de ses dettes, sera appliqué dans l'ordre suivant de priorité, dans la mesure où de telles Parts Sociales sont encore restantes:
 - 15.4.1 premièrement, relativement aux Parts Sociales Préférentielles pari passu à leur(s) détenteur(s);
 - 15.4.2 deuxièmement, aux détenteur(s) de Parts Sociales Ordinaires relativement à leurs Parts Sociales Ordinaires.

16. Interprétation et loi Luxembourgeoise.

- 16.1 Dans les présents statuts:
- 16.1.1 une référence à:
- (a) un genre devra inclure chaque genre;
- (b) à moins que le contexte ne le requiert autrement) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;
- (c) une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint-venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);
- (d) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises à jour (avec ou sans modifications).
- 16.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censés être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;
 - 16.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation ou lecture.
- 16.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

17. Définitions.[MM1].

"Assemblée Générale" a le sens qui lui est donné à l'Article 13.6.

"Associé(s)" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

"Catégorie" désigne une ou plusieurs catégories spécifiques de Parts Sociales.

"Catégories de Périodes" signifie la Période de Catégorie A, la Période de Catégorie B, la Période de Catégorie C, la Période de Catégorie D, la Période de Catégorie E, la Période de Catégorie F, la Période de Catégorie G, la Période de Catégorie H et la Période de Catégorie I.

"Compte de Prime d'Emission" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.3.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes de gestion de la Société.

"Conseil de Gérance" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Droit au Profit" signifie le dividende fixe décrit à l'article 15.6.

"Entité Holding" a le sens qui lui est donné à l'Article 3.6.

"Gérants" le sens qui lui est donné à l'Article 8.1.

"Gérant de Catégorie A" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Gérant de Catégorie B" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.3.

"Gérant Unique" a le sens qui lui est donné à l'Article 8.2.

"Loi de 1915" a le sens que lui est donné à l'article 1.

"Loi Luxembourgeoise" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.2.2.

"Montant Disponible" signifie: (W + X + Y) - Z - PE où W, X, Y, Z et PE sont les montants suivants pris des Comptes Intérimaires sans double comptage:

- (a) "W" signifie les bénéfices nets de la Société y inclus les bénéfices reportés moins toutes pertes de la Société y inclus toutes pertes reportées;
- (b) "X" signifie toute prime d'émission librement distribuable et toutes autres réserves librement distribuables de la Société autres que toutes primes incluses dans Y;
 - (c) "Y" signifie le montant libéré par moyen de valeur nominale et prime d'émission sur les Parts Sociales Rachetées;
- (d) "Z" signifie toutes sommes à placer dans ou retenues dans une réserve non distribuable suivant les exigences de la loi ou de ces Statuts;



(e) "PE" signifie le Droit au Profit tel que déclaré conformément à l'Article 15.6.

"Montant Total de Rachat" est le montant déterminé par résolution du Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des Associés, mais ne dépassant pas le Montant Disponible. Le Conseil de Gérance peut choisir d'inclure ou d'exclure le montant de la prime d'émission dans la détermination du Montant Total de Rachat.

"Part(s) Sociale(s)" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.

"Parts Sociales de Catégorie A" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.2.

"Parts Sociales de Catégorie B" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.3.

"Parts Sociales de Catégorie C" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.4.

"Parts Sociales de Catégorie D" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.5.

"Parts Sociales de Catégorie E" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.6.

"Parts Sociales de Catégorie F" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.7.

"Parts Sociales de Catégorie G" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.8.

"Parts Sociales de Catégorie H" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.9.

"Parts Sociales de Catégorie I" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.10.

"Parts Sociales Ordinaires" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.1.1.

"Parts Sociales Préférentielles" signifie les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie B Parts Sociales Préférentielles de Catégorie C Parts Sociales Préférentielles de Catégorie D, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie F, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie G, Parts Sociales Préférentielles de Catégorie H et Parts Sociales Préférentielles de Catégorie I.

"Parts Sociales Rachetées" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.7.

"Plan d'Activités" a la signification attribuée à ces termes dans tout Pacte d'Associés.

"Prix de Rachat" équivaut au Montant Total de Rachat divisé par le nombre total de Parts Sociales Rachetées.

"Remboursement de Part Sociale" a le sens qui lui est donné à l'Article 5.7.

"Représentant du Gérant" a le sens qui lui est donné à l'Article 11.3.

"Réunions du Conseil" a le sens qui li donné l'Article 11.1.

"Résolutions des Associés" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.2.2.

"Série Alphabétique" désigne les Parts Sociales de Catégorie A ou les Parts Sociales de Catégorie B selon le cas.

"Siège Social" a le sens qui lui est donné à l'Article 2.1.

"Société" a le sens qui lui est donné à l'Article 1.

"Statuts" a le sens qu'on lui donne à l'Article 1.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2014.

Souscription - Libération

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) correspondant à un capital social de cent huit mille couronnes norvégiennes (NOK 108.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Solutions extraordinaires de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Les personnes suivantes sont nommées comme Gérants pour une durée illimitée:
- Wilhelmina von Alwyn-Steennis, née le 29 août 1967 à Rotterdam, Pays-Bas, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérante de Catégorie A;
- Claes Johan Geijer, né le 15 juin 1957 à Stockholm, Suède, résidant professionnellement au 31, rue Frantz Clement, L-1345 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie A;



- Ganash Lokanathen, né le 5 juillet 1978 à Pahang, Malaisie, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie B; et
- Andreas Georg Christian Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich, Allemagne, résidant professionnellement au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant de Catégorie B.
- 2) Le siège social de la Société est établi au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Findel, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Barbknecht, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 8 juillet 2014. REM/2014/1486. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 4 août 2014.

Référence de publication: 2014121108/776.

(140140108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Porto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 89.994.

FXTRAIT

IL RESULTE D'UNE DECISION PRISE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2013

QUE SONT REELUS AUX POSTES D'ADMINISTRATEUR. LEURS MANDATS SE TERMINANT LORS DE L'ASSEM-BLEE GENERALE ORDINAIRE, STATUANT SUR L'EXERCICE 2018

MADAME MARIE-PAUL VAN WAELEM, présidente du Conseil d'Administration

née le 05.01.1950 à Uccie (B), expert comptable, demeurant professionnellement à

11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg

MADAME MARIE JOSEPH RENDERS, administrateur de société,

née le 17.10.1948 à Halle (B), demeurant

professionnellement à 11A Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg

FIDIGA S.A.

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 23 598, avec siège social au 30 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg, avec comme représentant permanent Mme Marie Joseph Renders

QU'EST ELU AU POSTE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES. EN REMPLACEMENT DE EWA REVISION S.A., SON MANDAT SE TERMINANT LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, STATUANT SUR L'EXERCICE 2018

FIRELUX S.A.,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg B 84 589 avec siège social à 45, Av J.F. Kennedy, L 9053 Ettelbruck

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2014120103/28.

(140137088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck